SOUTIEN AUX GRÉVISTES DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Nous dénonçons le caractère totalement irresponsable du communiqué de la Métropole d'Aix-Marseille qui commence par les remarques suivantes : « une poignée d'agents membres de la CGT, syndicat minoritaire au sein de l'institution a décidé de bloquer l'accès à plusieurs centres des ordures ménagères. Ce comportement irresponsable empêche le bon déroulement de la collecte, uniquement sur le secteur de Marseille ». Suivent l'auto-justification de la Métropole, qui bien entendu a fait tout ce qu'il fallait, suivent les menaces, l'appel aux forces de l'ordre, l'invocation des JO...

Une fois de plus, le droit de grève est remis en cause. Les premiers de corvées que sont les éboueurs n'ont pas le droit de revendiquer des améliorations de leurs conditions de travail.

Un communiqué des « agents de la métropole Aix-Marseille-Provence » daté du 5 mai 2024 fustige à juste titre le communiqué de l'exécutif métropolitain et indique que le mouvement est majoritaire et qu'il est « à l'initiative des agents, qui se sont servi du seul préavis de grève en cours, déposé par la CGT pour pouvoir faire grève légalement. La grande majorité des agents grévistes ne sont pas syndiqués ! La métropole refuse d'accepter un phénomène et une réalité de terrain qui s'amplifie d'années en années : les agents sont déçus de certains syndicats qui ont servi leurs propres intérêts pendant des années, en accord avec la direction, au détriment des agents ! C'est tout ce « système » qui perdure depuis des années qui ont conduit les agents à s'organiser SEULS, entre eux, afin de défendre des revendications légitimes sur nos conditions de travail et les disparités existantes entre les différents territoires de la Métropole (...). » En posant un préavis de grève, la CGT n'a fait que tenir son rôle, mettre en œuvre et en application les fondements du syndicalisme, nos fondements, mettre en conformité la parole et les actes : la défense des revendications, l'indépendance vis-à-vis des pouvoirs locaux et nationaux, et lorsque c'est nécessaire la construction du rapport de force.

A l'approche des Jeux Olympiques, les revendications demeurent. Elles étaient valables avant, elles le seront après et elles le restent pendant !

La CGT de la Métropole a déposé un préavis le 9 avril. A été reçue dans la foulée par la direction administrative qui n'a fait aucune proposition immédiate concrète ! Depuis rien! L'exécutif de la Métropole parle avec mépris de grévistes qui seraient minoritaires, alors pourquoi demander une réquisition ? L'exécutif de la Métropole, qui refuse de répondre à la CGT a reçu un syndicat, qui n'avait donc pas posé de préavis, avec une délégation d'agents grévistes (hors CGT). Il en ressort qu'il n'y aura pas de plan de stagiairisation pour les contractuels (jusqu'à 60% de l'effectif sur certains secteurs de Marseille), rien ne sera fait pour rattraper les différences de primes entre les secteurs qui peuvent atteindre 250 euros, une prime JO dont on ne connaît pas le montant sera versée, comme toujours à la tête du client, l'annonce de mesures déjà votée au CST et l'affirmation qu'il n'y aura pas de sanction contre les grévistes... encore heureux non ?
Face à un tel mépris, on comprend pourquoi, hier soir, la grève a été reconduite massivement par l'assemblée générale des grévistes. Ils ont notre soutien le plus total. Les petites provocations, les diversions, les manipulations n'entameront pas une seule écaille de la détermination de la CGT à faire ce pour quoi elle existe, ce pour quoi elle a été fondée.

L'exécutif de la Métropole Aix-Marseille-Provence doit répondre favorablement aux revendications des grévistes. Il en a les moyens, il en a le pouvoir !

Contacts : Fédération CGT des Services publics, 263 rue de Paris, Case 547 93515 Montreuil Cedex.
Tél : 01 55 82 88 20 fdsp@cgt.fr cgtservicespublics.fr
• CSD-CGT des Bouches-du-Rhône : CSD-CGT-13 csdcgtbdr@gmail.com
• syndicat CGT de la métropole : cgt.metropole.amp@gmail.com